



Prodene SR 70

Lingettes désinfectantes en milieu agro-alimentaire et environnement alimentaire



ORIGINE
FRANCE
GARANTIE
AFNOR Cert. 66633

Lingettes désinfectantes destinées à la désinfection sans rinçage des surfaces et matériels (plans de travail, sonde alimentaire, désinfection des jouets, chaises hautes...)

Marchés cibles : restauration, métiers de bouche, cuisines centrales, collectivités, crèches et garderies, locaux, entrepôts et industries agroalimentaires...

- ✓ **Sans rinçage**
- ✓ **Rapidité d'action, actif dès 30s.**
- ✓ **Large spectre d'action (bactéricide, fongicide, actif sur virus)**
- ✓ **Prêtes à l'emploi**
- ✓ **Séchage rapide**

Composition

- Solution : éthanol CAS n° 64-17-5 (660,1 mg/g)

Caractéristiques

- Non-tissé bleu
- Odeur : alcool

Législation

- Produit biocide, TP2 et TP4.
- Usage exclusivement professionnel.
- Solution homologuée par le ministère de l'écologie sous le n° BTR0267, en traitement bactéricide et fongicide en 5 min.
- Conforme à l'arrêté du 08/09/1999 et textes ultérieurs sur les produits de nettoyage pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Compatibilité

- Le produit est compatible avec la plupart des matériaux sauf plexiglas ; procéder à un essai préalable.
- Ne pas mélanger à d'autres produits.
- L'emploi simultané ou successif de désinfectants est à éviter.

Conservation

- Avant rupture du film de protection, les lingettes se conservent 2 ans à l'abri de la chaleur, dans les conditions normales de températures.
- Vérifier la date limite d'utilisation figurant sur le contenant.
- Dès l'ouverture, utiliser dans le mois.

Environnement

- Éliminer le contenu et le récipient dans un conteneur à déchets. Ne pas jeter le produit dans l'environnement.
- Ne pas réutiliser l'emballage vide.

Mode d'emploi

NB : L'utilisation des lingettes ne dispense pas du protocole de nettoyage (préalable à toute désinfection).



Tirer horizontalement une lingette imprégnée jusqu'à la prédécoupe. Bien refermer le conditionnement après usage.



Frotter la lingette sur les surfaces préalablement nettoyées, pendant au moins 30s. Laisser agir 5 min. Utiliser plusieurs lingettes si nécessaire.



Ne pas rincer. Laisser sécher.



Jeter les lingettes usagées dans un conteneur à déchet.

Prodene SR 70

Lingettes désinfectantes en milieu agro-alimentaire et environnement alimentaire

Propriétés microbiologiques de la solution

Actif sur	Normes	Temps de contact
Bactéries	EN 1040, EN 1276 *, EN 13727 *	30s
	EN 13697*	2 min
	Actif sur Listeria et Salmonelle	30s
Mycobactéries	EN 14348*	30s
Levures / Moisissures	EN 1275, EN 1650 *, EN 13624*	30s /1 min
	EN 13697 *	5 min
Virus	EN 14476**	
	-Norovirus, Adenovirus	1 min
	-Rotavirus, Herpès, BVDV, PRV	30s

* Normes réalisées en conditions de propreté et saleté.

** Normes réalisées en conditions de saleté.

Utilisation

Milieu agroalimentaire

Usages non soumis à l'AMM :

- entrepôts de denrées alimentaires pour la consommation humaine.
- locaux et matériel de cuisines centrales collectives.
- locaux et matériel de transformation de denrées alimentaires pour la consommation humaine.
- locaux et matériel en restauration.
- usage domestique pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (évier, plan de travail, réfrigérateur...).

Usages soumis à l'AMM :

- Traitement bactéricide et fongicide de locaux et matériel de stockage de denrées alimentaires pour la consommation humaine sauf les entrepôts.
- Traitement bactéricide et fongicide de locaux et matériel de production de denrées alimentaires pour la consommation humaine sauf cuisines centrales collectives, transformation en vue de la remise directe et restauration.
- Traitement bactéricide et fongicide de locaux et matériel de stockage de denrées alimentaires pour animaux domestiques.
- Traitement bactéricide et fongicide de matériel de transport de denrées alimentaires pour animaux domestiques.

Hors milieu agroalimentaire

- Désinfectant pour les surfaces, matériaux, équipements et mobilier sans contact direct avec les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux.
 - Désinfection des locaux ayant reçus ou hébergés des malades et ceux où sont donnés des soins médicaux ou paramédicaux.
 - Désinfection des véhicules de transport sanitaire ou de transport de corps.
 - Désinfection des jouets, chaises hautes, tables et chaises
- Tous les agents désinfectants ne sont pas stérilisants. Ils réduisent temporairement le nombre des micro-organismes.

Précautions d'emploi

Ce produit est réservé à la désinfection des surfaces lisses ne présentant pas de rugosité. Ne pas avaler.

Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Pour plus de renseignements se référer à la FDS du produit.

En cas d'urgence, contacter le centre antipoison le plus proche.

Conditionnement

Conditionnement	Dimensions de la lingette	Code Produit	Palettisation
6 boîtes de 200 lingettes	185 x 215 mm	U1B66FL001	Palette de 63 cartons
12 boîtes de 80 lingettes	120 x 65 mm	U1B66JG005	Palette de 210 cartons
12 boîtes de 100 lingettes	130 x 210 mm	U1B66JI006	Palette de 100 cartons
12 éco-recharges de 200 lingettes	130 x 210 mm	U1B66JL007	Palette de 70 cartons
4 seaux de 450 lingettes	195 x 200 mm	U1B66DM009	Palette de 28 cartons
4 stand up de 450 lingettes	195 x 200 mm	U1B66DM008	Palette de 30 cartons

Rev.: 3/15.03.2016.